

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 7 juin 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 4, 5 et 6 juin 2018

**2018 DJS 3G** Subvention (250.000 euros) au syndicat interdépartemental pour la gestion des parcs des sports de Bobigny et La Courneuve(93).

**M. Jean-François MARTINS, rapporteur.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2512-1 et suivants;

Vu le décret n° 70-15 du 5 janvier 1970 portant création du Syndicat interdépartemental pour la gestion du parc des sports de Bobigny et La Courneuve (93);

Vu le budget du Syndicat interdépartemental pour l'exercice 2018 adopté par le conseil d'administration lors de sa séance du 3 avril 2018 ;

Vu le projet de délibération en date du 22 mai 2018 par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental est autorisée à verser une subvention d'équipement au Syndicat interdépartemental pour la gestion des parc des sports de Bobigny et La Courneuve, 40-102, avenue de la Division Leclerc à Bobigny (93), au titre des recettes approuvées par son conseil d'administration lors du vote de son budget primitif le 3 avril 2018 ;

Sur le rapport présenté par M Jean-François MARTINS, au nom de la 7<sup>e</sup> commission ;

Délibère :

Article1 : La Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental est autorisée à verser une subvention d'équipement d'un montant de 250.000 euros au Syndicat interdépartemental pour la gestion du parc des sports de de Bobigny et La Courneuve, 40-102, avenue de la Division Leclerc à Bobigny (93), conformément à son budget primitif pour 2018.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget d'investissement pour 2018 et suivants, sous réserve de la décision de financement, du Département de Paris, autorisation de programme 02923, chapitre 204, nature 204182.

**La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil départemental**



**Anne HIDALGO**